

Dire que la langue française est difficile, c'est la rendre inaccessible au plus grand nombre...

Lorsque vous demandez autour de vous, à vos collègues, amis, familles si, à leur avis, la langue française est difficile, vous avez une unanimité qui se dégage : oui, la langue française est difficile. Quand vous demandez ensuite en quoi elle est difficile, là, les réponses varient en fonction du rapport que chacun entretient avec la langue. On cite le nombre important d'exceptions, le nombre de règles, son histoire, la distance culturelle par rapport à la langue maternelle... Faisons un tour rapide de ces différentes réponses et analysons leur pertinence...

Le nombre d'exceptions

Le dictionnaire donne comme définition du mot 'exception' « ce qui déroge à la règle commune » mais ne donne aucune notion de quantité. On peut néanmoins raisonnablement dire que l'exception en français n'est pas fréquente, sinon elle devrait être définie différemment. Des études du fonctionnement de la langue disent que la langue française est composée de maximum 5% d'exceptions. Dire que ce sont les exceptions qui rendent la langue française difficile apparaît donc quelque part comme une incongruité puisque 95% des mots s'orthographient suivant des règles logiques. ¹

Pourquoi alors donner cette explication aux difficultés de la langue ? Selon moi, il existe deux réponses à cette question.

La première est liée au mode d'appropriation de la langue française qui met rapide-

ment l'accent sur les exceptions (à partir de la 3^e année primaire dans l'enseignement francophone de Belgique, notamment dès que l'on travaille le pluriel des noms). De même, le temps consacré à l'apprentissage des exceptions est disproportionnel par rapport à celui consacré aux règles communes, ce qui induit une vision erronée de la langue écrite. De fait, dès que l'on apprend les règles communes, on liste les exceptions et chacun sait que lorsque l'on vérifie l'acquisition d'une règle dans l'enseignement, toutes les exceptions apparaissent. En mettant ainsi l'accent sur les exceptions, on en arrive à ce que l'exception soit intériorisée au détriment de la règle générale ('merçi', 'les trous', 'les foux', etc.).

La seconde est liée à l'enseignement de la langue par trucs et astuces. Même si je l'ai moi-même de nombreuses fois pratiqué, je me suis rendu compte à l'analyse que je don-

nais un signal contraire à l'appropriation efficace de la langue. En effet, si nous avons besoin de trucs et astuces pour pouvoir écrire un texte sans faute, c'est bien que la langue est difficile et qu'il faut d'une certaine manière contourner cette difficulté sans en comprendre le sens profond. Je pense même que cela peut en finalité empêcher l'acquisition de l'orthographe d'usage et grammatical. Par exemple, pour distinguer le 'a' du 'à', il faut remplacer par 'avait' ; et si cela sonne juste, c'est le 'a' sans accent, sinon c'est l'autre. Quel est l'objectif de ce truc ? Il s'agit de se faciliter la vie en détournant le problème grammatical par une action sur la musique de la langue. Travaillant depuis de nombreuses années avec un public belge et immigré, si cela sonne juste – et encore pas toujours – pour les Belges, il n'y a pour certains apprenants étrangers aucune difficulté à dire que « *il part avait Paris* » sonne juste. D'où la remise en question de ces différents trucs qui sont des succédanés d'un apprentissage correct et profond de la langue. Le 'a' verbe et le 'à' préposition ont des rôles bien différents à jouer dans la phrase et cet apprentissage du rôle des mots est bien plus performant.

Le nombre de règles du français et l'histoire de la langue

Une langue répond à des règles qui se construisent au fur et à mesure de son utilisation. C'est bien dans cette acception que l'on parle de langue vivante. La langue française est une langue très ancienne, on pourrait presque dire qu'elle est millénaire, originaire du latin, mais aussi issue historiquement de la rencontre de nombreuses autres langues/dialectes (notamment suite

aux guerres, colonisations, via le commerce, etc.). On peut dire du français (de sa grammaire, de son orthographe) que celui-ci est un métissage de langues historiquement constitué et que, de ce fait, il répond à de nombreuses règles.

C'est le cas de toute langue vivante qui s'enrichit et se construit dans la rencontre des autres langues. On parle beaucoup de l'anglais comme langue 'simple' de référence, mais les puristes vous diront que dès que vous dépassez le langage de survie – communication simple et efficace dans les situations les plus courantes de la vie –, vous découvrez de très nombreuses règles très fines et très précises qui distinguent facilement un utilisateur occasionnel d'un 'native speaker'.

Les règles sont une des composantes de la langue et il nous faut les déconstruire et reconstruire pour en comprendre la logique.

Le premier élément à prendre en compte en tant que formateur est de distinguer ce qui est de l'ordre de l'orthographe d'usage et de l'orthographe grammaticale car elles répondent chacune à une logique différente. La première est historique, familiale et culturelle ; la seconde est surtout structurelle et rationnelle.

Par exemple, concernant l'orthographe d'usage, le mot 'terre' est issu du mot latin 'terra'. Par extension, tous les mots de la famille de terre s'écrivent avec deux 'r' : terrain, terrasse, enterrement, parterre, territoire, ... Ou encore 'téléphone' est un mot composé à partir de composantes du grec – 'télé' qui signifie 'loin' et 'phone' qui signifie 'entendre' –, ce qui nous renvoie à l'histoire de la langue.



Photo : Jean-François GORNET



Par extension, tous les mots de la famille de terre s'écrivent avec deux 'r' : terrain, terrasse, enterrer, parterre,...

Le français langue étrangère

L'apprentissage du français langue étrangère ne déroge pas à la règle. Dans la plupart des cas, on apprend une langue en imaginant qu'il faut traduire mot à mot à partir de sa langue maternelle. Or, on sait depuis très longtemps qu'une langue ne peut se traduire, elle doit se vivre. La distance à une langue pour une personne dont ce n'est pas la langue d'origine est tout à fait naturelle. Les langues répondent à des principes qui leur sont propres et qui ne peuvent être transposés de l'une à l'autre. Ces principes doivent être analysés dans le contexte historique et culturel de chaque langue, et éventuellement comparés aux principes d'autres langues de façon à en comprendre les similitudes et les différences.

Le rapport du formateur à la langue, son orthographe et sa grammaire

Nous nous sommes pour la plupart approprié l'orthographe et la grammaire par apprentissage des règles et exceptions, dictées de listes de mots de plus en plus complexes, etc. Certains s'en sont emparé, ont compris leur fonctionnement, d'autres ont travaillé pour avoir des points, pour réussir. Nous nous sommes construit une représentation de la langue, de l'orthographe et de la grammaire. Si elle nous apparaît comme évidente, on ne comprendra pas en quoi elle peut être difficile. Si elle nous apparaît comme problématique, on aura tendance à la présenter comme difficile à acquérir. Quel que soit le point de vue, l'enseigne-

ment de la grammaire et de l'orthographe en sera empreint.

Si nous la posons comme difficile, c'est sans doute parce qu'elle nous a été enseignée comme telle et que nous avons dû nous mobiliser de manière forte pour l'acquérir. Poser la langue comme difficile dès le départ, c'est d'une certaine manière en interdire l'accès au plus grand nombre. La langue est complexe certes, mais elle est loin d'être inaccessible, pour peu qu'on la réfléchisse et que chacun puisse se construire ses propres chemins d'accès. C'est le mode d'appropriation de l'orthographe et de la grammaire que nous devons repenser pour en permettre l'accès au plus grand nombre.

Je ne peux m'empêcher de penser que l'accès de tous à ces formes de savoir bouleverserait certains rapports de pouvoir, et si consciemment au XVII^e siècle cela était clairement annoncé (« [...] suivre l'ancienne orthographe qui distingue les gens de lettres d'avec les ignorants et les simples femmes »²), je m'en référerai aujourd'hui à une psychanalyste française, Dominique Padé, qui pourrait nous dire dans son style très particulier que

nous avons peut-être, nous en tant que formateurs, un intérêt (inconscient) à ne pas en permettre l'accès à tous.

Pourquoi ne pas poser l'orthographe et la grammaire comme des principes révélateurs de la langue – un peu comme pour le développement des photos où, lorsque l'on plonge le papier dans le bain du révélateur, les images apparaissent progressivement – en focalisant l'apprentissage sur les formes communes et doucement, au fur et à mesure des rencontres, en s'appropriant les règles particulières ? A quoi bon retenir que 'landau' et 'sarrau' ne prennent pas de 'x' au pluriel, alors que l'on n'utilise plus ces mots dans le langage courant ? A quoi bon étudier par cœur les différentes formes particulières de la conjugaison lorsque l'on a un Bescherelle à proximité et que l'on sait s'en servir ?

Jean CONSTANT
Lire et Ecrire Verviers

1. Données rapportées par Philippe Meirieu lors d'une conférence à Liège il y a quelques années.

2. Cahiers de Mezeray (membre de l'Académie).



A quoi bon retenir que 'landau' et 'sarrau' ne prennent pas de 'x' au pluriel, alors que l'on n'utilise plus ces mots dans le langage courant ?

